

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3844 - JEUDI 8 OCTOBRE 2020

TRANSPORT EN COMMUN

La mairie va réquisitionner des bus pour les élèves et étudiants



Préoccupée par le transport des élèves et étudiants confrontés au phénomène des demi-terrains, la mairie de Brazzaville a résolu, au cours de sa session ordinaire administrative, de se rapprocher de la direction de la Société de transport public urbain afin d'affecter des bus payants au transport des élèves en tenue, des étudiants et des enseignants en période scolaire.

Page 5

FINANCES PUBLIQUES

Un rebond de la croissance espéré en 2021

L'économie congolaise qui enregistre depuis plusieurs années une récession causée par l'effondrement des cours du pétrole et la crise sanitaire due à la Covid-19 pourrait, à en croire les autorités en charge des finances, connaître un rebond en 2021.

Le bilan de la situation économique nationale dressé lors du Conseil des ministres du 5 octobre révèle qu'en dépit de la double crise que traverse le pays, le projet de budget 2021 se veut ambitieux en matière de rétablissement des équilibres macroéconomiques.

Page 3

CONGRÈS DE LA FMC

Des candidats se bousculent pour le poste de premier secrétaire



Vadim Mvouba

A quelques heures de la tenue du premier congrès extraordinaire



Prince Bahamboula

de la Force montante congolaise (FMC), prévu du 9 au 10 octobre à Brazzaville, et dont l'enjeu principal est le renouvellement des instances



Prince Michrsit Kaba-Mboko

dirigeantes, des candidats se bousculent au portillon du poste de premier secrétaire. Si Juste Bernardin Gavet est en fin de mandat, plusieurs noms circulent pour sa succession, ouvrant ainsi une rude bataille de positionnement.

Page 2

GESTION FORESTIÈRE

Le Congo renforce son dispositif de traçabilité



Stock de bois

Le gouvernement vient de mettre en place un dispositif visant à renforcer la légalité et la traçabilité du bois congolais sur le marché européen. Dénommé système informatique de vérification de la légalité, ce projet financé par l'Union euro-

péenne à hauteur de 67 millions FCFA marque, selon la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, une nouvelle étape dans la mise en œuvre de l'accord de partenariat volontaire.

Page 3

Éditorial

Immobilier public

Page 2

VIE DES PARTIS

Faustin Elenga élu à la tête du PCT-Brazzaville

ÉDITORIAL

Immobilier public

Où se garer ? se demande-t-on souvent quand on se voit obligé d'effectuer mille et un tours pour trouver l'endroit où parquer son moyen de locomotion avant de poursuivre ses courses à pied. Les grandes villes sont exposées à ces embarras au regard du nombre toujours croissant des véhicules en circulation. Vu sous un autre angle, notamment celui de l'administration publique congolaise, le problème du déficit des parkings pour voitures s'apparente à celui de l'absence de siège pour plusieurs institutions publiques. Résultat : les agents de ces entités ont de la peine à remplir leurs missions quotidiennes.

On s'en aperçoit très peu, mais la précarité du parc public immobilier a des effets sur le rendement de l'administration publique tant déploré. Qu'il s'agisse du gouvernement ou d'autres institutions de la République, loger dans des bureaux décentes est une grande épreuve. Si l'on tient compte en plus de ce qu'à une certaine et cela n'a peut-être pas totalement disparu, nombre de bâtiments publics ont été rachetés par des privés qui les avaient occupés au titre des fonctions étatiques qu'ils exerçaient, on est en droit de dire que l'Etat congolais devra se donner les moyens pour restaurer son autorité dans ce domaine précis.

Rien qu'à observer la charpente des trois dernières constitutions (1992-2002-2015) inspirées par la transition démocratique amorcée au Congo depuis 1991, le nombre des institutions publiques est en constante augmentation cependant que les édifices pour les abriter font défaut. Entre 2004 et 2016, un peu plus d'une décennie durant, les programmes de municipalisation accélérée ont permis de renforcer la présence des pouvoirs publics dans l'hinterland. En dépit de la fausse note concernant certains chantiers arrêtés pour plusieurs raisons, les chefs-lieux de départements ont pu être équipés de bâtiments modernes. Le Kouilou a récemment inauguré le siège de son conseil municipal qui fait pâlir d'envie plus d'un.

Il est probable que la double crise économique et sanitaire que vit le Congo, comme d'autres pays, oblige l'Etat à se fixer des priorités. En même temps, pour que les institutions qui concourent à la participation du citoyen congolais à la vie démocratique se mettent réellement au service de l'objet pour lequel elles sont créées, il leur faut un minimum de conditions de travail. D'autant plus que dans la plupart des cas, leurs animateurs sont nommés, ont pris leurs fonctions et, cela paraît logique, sont rémunérés.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGRÈS DE LA FMC

Qui succédera à Juste Bernardin Gavet ?

Le premier congrès extraordinaire de la Force montante congolaise (FMC), organisation de jeunesse du Parti congolais du travail (PCT), se tiendra les 9 et 10 octobre prochains, au Palais des congrès de Brazzaville. L'enjeu étant le renouvellement des instances dirigeantes, avec à la clé l'élection du premier secrétaire.

Placé sous le thème : « Membres et sympathisants de la Force montante congolaise, mobilisons-nous dans l'unité, la cohésion et la discipline pour arrimer notre organisation aux recommandations du 5e congrès ordinaire du Parti congolais du travail afin de défendre les intérêts moraux et matériels de la jeunesse congolaise », le premier congrès extraordinaire de la FMC se déroulera sous un format réduit en raison du contexte sanitaire national. En effet, les travaux en commission se dérouleront par visioconférence en direct sur la page spéciale Facebook, mise en place pour la circonstance.

A quelques heures de la tenue de ces assises attendues depuis de longues dates, plusieurs noms circulent pour le poste de premier secrétaire, alors que le suspense demeure toujours sur la composition du comité d'organisation et le nombre de participants, souligne une source.

Après avoir passé sept ans à la tête de l'organisation de jeunesse du PCT, le premier secrétaire de la FMC, Juste Bernardin Gavet, ne semble être candidat à sa propre succession même s'il dispose encore d'une petite marge de manœuvre par rapport à son âge. Nommé secrétaire exécutif du conseil consultatif de la jeunesse en 2019, Juste Bernardin Gavet a fait l'objet, ces dernières années, d'une campagne de déstabilisation de la part de certains de ses camarades qui dénonçaient le cumul paralysant. Membre du bureau politique du PCT depuis le Vème congrès ordinaire de décembre 2019, il avait déjà annoncé qu'il ne se présenterait pas à la prochaine élection au sein de la FMC. Mais, selon certaines sources, il n'a pas encore dit son dernier mot.

A côté du premier secrétaire sortant, d'autres jeunes du PCT nourrissent également l'ambition de prendre la



tête de la FMC. C'est le cas de Vadim Mvouba que certains estiment être le candidat du consensus. Fils de l'actuel président de l'Assemblée nationale, l'ancien président des étudiants congolais au Maroc, Vadim Mvouba, est membre du comité central du PCT. Très discret, ce jeune habitant le deuxième arrondissement de Brazzaville, Bacongo, serait le rassembleur.

L'autre candidat annoncé, Michrist Kaba-Mboko. Conseiller départemental et municipal de Brazzaville, élu dans le cinquième arrondissement, Ouenzé, il a confirmé sa candidature le 7 octobre au terme de la sixième session ordinaire de l'assemblée locale. « Oui, je suis candidat au poste de premier secrétaire de la FMC », a-t-il confirmé en substance. Député de la deuxième circonscription électorale de Djiri, Bersol Exaucé Ngambili-Ibam entend également se positionner. Ancien président du Conseil national de jeunesse, il est membre du bureau politique du PCT depuis le dernier congrès de décembre 2019.

Le jeune Prince Bahamboula, qui a

adhéré récemment à la FMC veut aussi tenter sa chance. Lauréat de la 2e édition des meilleurs de la République, organisée par la Fondation jeunesse éducation et développement (JED), il entend apporter son expérience à la jeunesse du PCT. L'autre nom qui circule est celui d'Yves Moundélé-Ngollo Ehourossia. Député suppléant de la circonscription unique d'Ongogni, dans le département des Plateaux, il caresse lui aussi les intentions de briguer le poste de premier secrétaire de la FMC.

Antoine Bienaimé Obam-Ondon serait également candidat à la succession de Juste Bernardin Gavet. Il est député de la deuxième circonscription électorale de Gamboma, dans les Plateaux.

Au regard du nombre élevé des candidats déclarés, les responsables du PCT auront certainement du pain sur la planche pour faire un bon choix. Mais, la balance tournerait déjà du côté des candidats, originaires du sud du pays en raison de la géopolitique nationale.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FINANCES PUBLIQUES

Retour de la croissance positive attendu en 2021

L'économie congolaise qui enregistre sa pire récession depuis une vingtaine d'années, avec un fléchissement de -8,6% en 2020, pourra connaître un rebond de la croissance de 0,5 % l'an prochain, selon les autorités.

Les activités économiques en République du Congo tentent tant soit peu de se relever de la double crise financière et sanitaire engendrée par l'effondrement des cours du pétrole et par les mesures restrictives prises par le gouvernement pour stopper la propagation de la pandémie du coronavirus. La demande intérieure devrait fléchir cette année de -40,6%, contre 0,7% en 2019, de même que les importations et les exportations qui devraient baisser respectivement de 46,6% et 56,2%. Lors de son Conseil des ministres le 5 octobre, le gouvernement congolais a dressé un tableau sombre de la situation économique nationale, tout en restant optimiste pour les prochains mois. « Du côté de l'offre, cette récession s'explique par les contreperformances de tous les secteurs d'activités. Le secteur hors pétrole poursuivrait son ralentissement en lien avec le repli plus prononcé de l'activité économique dans les secteurs sylviculture et exploitation forestière, transports et télécommunications ainsi que les administrations publiques », précise le compte rendu du Conseil des ministres.

Le projet de budget 2021 présenté au cours de ce conseil se veut ambitieux en matière de rétablissement de l'équilibre macroéconomique, à travers la poursuite d'une politique budgétaire prudente. Le gouvernement assure que les orientations budgétaires seront en cohérence avec les principaux axes du Plan national du développement déjà validés dans le cadre de la loi de finances en cours d'exercice, s'appuyant sur une politique économique qui vise la stabilisation et la relance de l'économie nationale.

En effet, le futur budget mettra l'accent sur des dépenses d'investissements favorisant le retour à l'activité et à l'emploi. Pour cela, l'État va financer la finalisation du chantier du marché central de Pointe-Noire ; de la mise en place de la zone économique de Maloukou ; des travaux de réhabilitation et de redimensionnement de la Route nationale n°2. L'exécutif mise en outre sur l'enveloppe de 300 milliards FCFA mobilisée par le Club de Brazzaville pour le paiement partiel de la dette intérieure.

En ce qui concerne les charges de trésorerie, d'après le Conseil des ministres, la restructuration de la dette demeure le point essentiel de la stratégie globale. De ce fait, l'Etat congolais aura à faire face à des charges liées à l'amortissement de la dette envers des partenaires extérieurs et intérieurs, notamment l'amortissement de la dette extérieure (570 milliards FCFA) ; les garanties et avals (15 milliards FCFA) ; le remboursement obligations (48,1 milliards FCFA) et le remboursement dette intérieure (156 milliards CFA).

Fiacre Kombo

ALLOCATION D'URGENCE

Des chiffres incohérents sur des ménages à Gamboma

Le nombre des ménages vulnérables et pauvres enregistrés, pour bénéficier de l'allocation d'urgence Covid-19, est supérieur au nombre des ménages inscrits.

« Les ménages sur lesquels l'on enquête sont inscrits d'avance dans les bottins. Mais à Gamboma, les enquêteurs malins se sont permis d'enquêter sur des familles qui non seulement ne sont pas dans les bottins, mais aussi ne sont pas connus au sein de la communauté », a expliqué la directrice générale de la solidarité, Anastasie O-sangatsama, lors du lancement des opérations de certification desdits ménages, par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo.

Or, dans les échanges avec quelques habitants de cette communauté urbaine du département des Plateaux, qui attendent le paiement des allocations d'urgence, certains ont dit avoir payé la somme de 200FCFA, pendant l'enregistrement, auprès des responsables dans les quartiers. Pourtant, le ministère de tutelle a fait une série de communications pour alerter les ménages sur le fait que l'enregistrement des ménages n'est pas payant.

Il n'est pas exclu qu'ils puissent protester, lors du paiement, car ceux qui ont été enregistrés clandestinement par les enquêteurs ne seront pas pris en



La ministre en charge des Affaires sociales remettant les listes à certifier au maire de Gamboma

compte, a indiqué la directrice générale de la solidarité.

Sur un total de 3443 ménages reçus et traités à Gamboma, 1255 sont en contentieux, 12 ne sont éligibles, 113 ayant déjà bénéficié de l'allocation, 95 sont enregistrés plus d'une fois, 1700 sont en détresse sociale, 268 sont vulnérables et pauvres. Les chiffres concernent également six villages environnants de la communauté urbaine.

Par ailleurs, à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, 2884 dossiers des ménages ont été reçus et traités. 1645 sont en détresse sociale, 179 sont vulnérables et pauvres, 164 sont non éligibles, 965 sont contentieux, 31 ont été enregistrés plus d'une fois.

A Ngo, les dossiers reçus et traités sont chiffrés à 2408, 1591 sont en détresse sociale, 119 ont déjà bénéficié de l'allocation. 544 sont en contentieux, 69 vulnérables et pauvres, 8 non éligibles, 77 ont été enregistrés plus d'une fois.

Ainsi, la ministre Antoinette Dinga-Dzondo a bouclé le lancement des opérations de certification des ménages devant bénéficier des allocations d'urgence dans les Plateaux, après avoir fait le même travail dans la Cuvette, la Cuvette-Ouest et la Sangha où elle a également apporté de l'assistance humanitaire, des équipements aux personnes vivant avec handicap...

Rominique Makaya

FORÊT

Améliorer le système de vérification de la légalité

La ministre en charge de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a lancé le 7 octobre à Brazzaville le projet intitulé : état des lieux et tests de terrain pour le déploiement du système informatique de vérification de la légalité (SIVL) auprès des parties prenantes impliquées. Ce dispositif permettra au Congo de vendre en toute transparence son bois sur le marché européen.

S'inscrivant dans le cadre d'un protocole d'accord signé avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao), ce projet d'une durée de quatre mois vise à apprécier des capacités humaines, techniques et matérielles des entités utilisatrices du Sivl à travers le territoire national, en vue de faciliter son implémentation.

Financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 67 millions FCFA, ce projet marque selon la ministre de tutelle, une nouvelle étape franchie dans la mise en œuvre de l'accord de partenariat volontaire (APV). « Il rassure quant à la finalisation imminente du déploiement en cours du Sivl, outil majeur de garantie de légalité et de traçabilité, donc de transparence dans la gestion des forêts dans notre pays », a-t-elle déclaré.

« Je suis confiante quant à

l'aboutissement de ce projet qui marquera l'achèvement de la dernière étape du déploiement de Sivl concernant les modules de traçabilité. C'est autant plus urgent, dans le contexte actuel caractérisé par la promulgation de la loi portant code forestier au

Congo », a poursuivi Rosalie Matondo.

Pour l'ambassadeur de l'UE, Raul Mateus Paula, le Sivl est l'un des piliers du système de vérification de la légalité. « Les premières formations liées à la fonctionnalité fiscale du Sivl, ont pu être dis-

pensées auprès des entreprises forestières et directions départementales. Cependant, le défi que représente le déploiement plein effectif de ce dispositif sur l'ensemble du territoire reste énorme », a-t-il indiqué ajoutant que pour y parvenir des forces, ressources

et compétences doivent être mutualisées.

La représentante par intérim de la Fao au Congo, Micaela Mapoues De Sousa, a, quant à elle, réitéré l'engagement de son institution à soutenir le Congo dans toutes les initiatives visant à l'atteinte des objectifs de développement durable.

Rappelons que c'est en 2010 que la République du Congo signait avec l'UE, l'Apv-Flegt pour l'application des réglementations forestières, l'amélioration de la gouvernance et la promotion du commerce de bois et produits dérivés d'origine légale.

Le système informatique de vérification de la légalité a été développé, afin de permettre à l'ensemble des acteurs du secteur forestier d'avoir une gestion efficace et efficiente des données de la légalité et de la traçabilité de bois.

Lopelle Mboussa Gassia



AMI N°07/PSTAT MANIFESTATION D'INTERET/DMI/C/20**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EN VUE D'APPUYER LE COMITE TECHNIQUE SECTORIEL CHARGE DES STATISTIQUES DU DEVELOPEMENT INSTITUTIONNEL, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES AU COURS DU PROCESSUS D'ELABORATION DE LA SNDS II.**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la poursuite de la mise en œuvre des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un consultant national en vue d'appuyer le comité technique sectoriel chargé des statistiques du développement institutionnel, ressource humaines et finances au cours du processus d'élaboration de la SNDS II ».

2. L'objectif général de la mission est d'appuyer le comité technique sectoriel chargé des statistiques du développement institutionnel, ressources humaines et finances tout au long du processus de l'élaboration de la SNDS 2021-2025.

3. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) invite les consultants individuels à fournir en français sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), un dossier de candidature comprenant : un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées ; une lettre de motivation ; copie du diplôme, etc.

4. Profil du consultant

-Le consultant doit :

- être résident à Brazzaville ;
- être titulaire d'un diplôme supérieur d'au moins BAC+5 dans le domaine de : la statistique, la démographie, l'économie, la sociologie ou d'un autre diplôme équivalent ;
- avoir au minimum sept (7) années d'expérience professionnelle dans le domaine de la statistique
- avoir au moins 3 ans d'expérience pratique dans le domaine de la planification stratégique ;

• avoir réalisé au moins une mission similaire ;

• avoir une bonne connaissance du système statistique national ;

• Avoir une bonne connaissance des processus des SNDS (méthodologie PARIS21, SHaSa, etc.);

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel : pstatcongo@gmail.com, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou par courriel au plus tard le 23 octobre 2020 (à minuit heure locale) et porter clairement la mention du poste sollicité.

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES_ UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél : +242 22 613 31 08
E-Mail : pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville le 08 octobre 2020

Patrick Valery ALAKOUA
Coordonnateur du PSTAT

AMI N°08/PSTAT MANIFESTATION D'INTERET/DMI/C/20**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EN VUE D'APPUYER LE COMITE TECHNIQUE SECTORIEL CHARGE DES STATISTIQUES DU SECTEUR RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT AU COURS DU PROCESSUS D'ELABORATION DE LA SNDS II**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la poursuite de la mise en œuvre des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant :

« recrutement d'un consultant national en vue d'appuyer le comité technique sectoriel chargé des statistiques du secteur rural et de l'environnement au cours du processus d'élaboration de la SNDS II ».

2. L'objectif général de la mission est d'appuyer le comité technique sectoriel chargé des statistiques du développement institutionnel, ressources humaines et finances tout au long du processus de l'élaboration de la SNDS 2021-2025.

3. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) invite les consultants individuels à fournir en français sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), un dossier de candidature comprenant : un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées ; une lettre de motivation ; copie du diplôme, etc.

4. Profil du consultant

Le consultant doit :

- être résident à Brazzaville ;
- être titulaire d'un diplôme supérieur d'au moins BAC+5 dans le domaine de : la statistique, la démographie, l'économie, la sociologie ou d'un autre diplôme équivalent ;
- avoir au minimum sept (7) années d'expérience professionnelle dans le domaine de la statistique
- avoir au moins 3 ans d'expérience pratique dans le domaine de la planification stratégique ;
- avoir réalisé au moins une mission similaire ;
- avoir une bonne connaissance du système statistique national ;

• avoir une grande capacité de rédaction des rapports,

• Avoir une bonne connaissance des processus des SNDS (méthodologie PARIS21, SHaSa, etc.);

• avoir des aptitudes à communiquer, à conduire des réunions ainsi qu'à animer des ateliers et séminaires de formation.

• être capable de travailler sous pression ;

• avoir une connaissance parfaite de la langue française (orale et écrite).

• Avoir la maîtrise de l'outil informatique, notamment le pack office (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint) ;

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel : pstatcongo@gmail.com, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou par courriel au plus tard le 23 octobre 2020 (à minuit heure locale) et porter clairement la mention du poste sollicité.

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES_ UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO
Tél : +242 22 613 31 08
E-Mail : pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville le 08 octobre 2020
Patrick Valery ALAKOUA

TRANSPORT URBAIN

La mairie va réquisitionner des bus de la STPU pour les élèves et étudiants

Réunis en session ordinaire administrative du 28 septembre au 7 octobre, les conseillers départementaux et municipaux de Brazzaville ont demandé au bureau exécutif du conseil de se rapprocher de la direction de la Société de transport public urbain (STPU) pour affecter des bus payants au transport des élèves en tenue, des étudiants et enseignants.

La rentrée scolaire 2020-2021 est prévue pour le 12 octobre prochain. Préoccupées par le problème de transport en commun impacté par le phénomène de demi-terrain, les autorités municipales ont décidé de trouver une solution à ce problème en cette période scolaire. « Pour soulager tant soit peu les souffrances de nos populations, les conseillers départementaux et municipaux de la ville de Brazzaville ont recommandé à la direction de la Société de transport urbain d'affecter suffisamment de bus au transport exclusif des élèves, étudiants et enseignants pendant toute la période scolaire, surtout aux heures de pointe en tenant compte des mesures barrières édictées par le gouvernement », a



« Pour soulager tant soit peu les souffrances de nos populations, les conseillers départementaux et municipaux de la ville de Brazzaville ont recommandé à la direction de la Société de transport urbains d'affecter suffisamment de bus au transport exclusif des élèves, étudiants et enseignants pendant toute la période scolaire, surtout aux heures de pointe en tenant compte des mesures barrières édictées par le gouvernement »

expliqué le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantimba.

Parallèlement, le président du conseil départemental et municipal a annoncé le réaménagement de l'organigramme des services municipaux en y intégrant une direction technique chargée des questions relatives au transport urbain. Cette nouvelle structure aura, en effet, pour rôle de réguler avec efficacité l'activité de transports et de mettre fin aux pratiques déviantes observées dans ce secteur pénalisant les usagers. Le but étant de « permettre à la mairie de Brazzaville d'assumer ses ambitions et de jouer pleinement son rôle d'autorité organisatrice du transport dans la commune », a précisé le maire.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

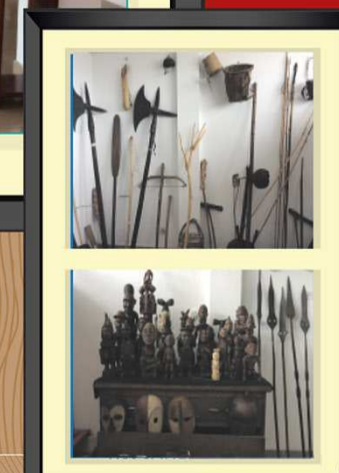
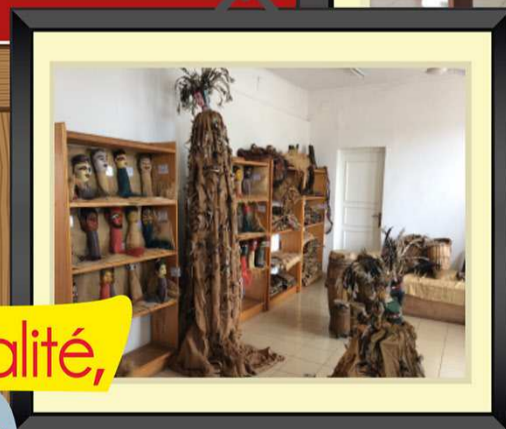
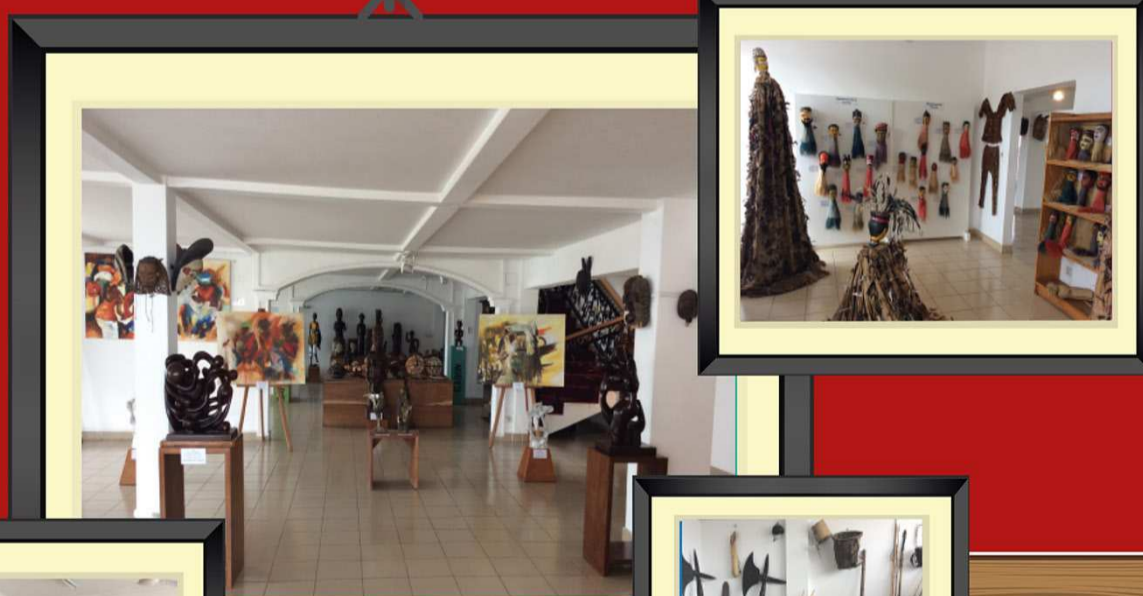
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CORONAVIRUS

Six mois plus tard, le Dr Mounkassa Basile, biologiste au Groupe hospitalier Nord Essonne répond

Face à la deuxième vague, la rédaction des Dépêches de Brazzaville donne la parole au docteur congolais exerçant dans le domaine de la biologie médicale au sein du Laboratoire Groupe hospitalier Nord Essonne, un domaine en première ligne à l'étape actuelle de la riposte sanitaire

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Six mois après notre entretien, à quel niveau de connaissances scientifiques sommes-nous ?

Dr Mounkassa Basile (Dr M.B.) : Des progrès immenses ont été accomplis dans la connaissance du SARS COV2 et de la Covid-19. La seule certitude à ce jour, sur le plan scientifique, est qu'on ne sait pas évaluer notre degré de connaissance du virus et de la maladie car chaque jour nous apporte un enseignement nouveau, transmis par le virus, tant sur le plan fondamental, clinique, thérapeutique qu'épidémiologique.

Dans le domaine fondamental, pour ne citer que celui-là, et grâce à une réelle coopération scientifique mondiale, le virus a été très vite connu et séquencé, permettant entre autres la fabrication en un temps record des tests divers de la PCR à la sérologie, outils indispensables pour le combat à venir dont la forme nous semble être dictée par le virus lui-même, car comme tous les virus à ARN, les mutations sont fréquentes.

Des surprises viennent également des signes cliniques dont la liste ne cesse de s'allonger, et parfois de façon antinomique. Hier la perte d'odorat, aujourd'hui la

perception des odeurs caractéristiques, de cigarette par exemple !

Sur cette question à laquelle on ne pourrait répondre de façon globale dans le cadre d'une interview, il faut noter également la meilleure prise en charge des patients graves, ou susceptibles de l'être, même si aucun médicament, à ma modeste connaissance, n'a fait totalement preuve de son efficacité contre le virus.

L.D.B. : Comment jugez-vous la gestion de la riposte durant le premier état d'urgence sanitaire ?

Dr M.B. : Bien que cela sorte un peu de mon domaine d'exercice, je peux donner mon point de vue de citoyen du monde, et donc du Congo.

La question revient à s'interroger sur les différentes stratégies élaborées pour répondre à la pandémie de la Covid-19. Les résultats préliminaires de l'évolution de cette épidémie nous montrent qu'aucune d'elle n'est optimale dans le contrôle de la maladie. Du confinement à l'espoir de l'immunité collective, les résultats sont contrastés.

En Afrique centrale et en tenant compte des premières données épidémiologiques précoces, notre réaction devait s'affranchir de ces



dogmes. Félicitons, par exemple, le comité scientifique du Congo qui a recommandé la reprise, avant tout le reste, des cours et examens pour les candidats aux examens d'État. Cela était sociologiquement nécessaire et justifié. Mais, culturellement et sociologiquement, le confinement généralisé a pu surprendre beaucoup d'observateurs dans le

contexte qui est le nôtre.

Finalement, même si on pense que d'autres paramètres peuvent expliquer les bons résultats, le conseil scientifique a été probablement pertinent et efficient dans ses recommandations.

Lors de notre dernier entretien, j'avais souhaité, en conclusion, aux Congolais de disposer d'assez

de masques et de chloroquine. Le masque qui, au départ, ne protégeait pas contre une maladie virale respiratoire, et la chloroquine qui, malheureusement, a semblé-t-il fait flop.

L.D.B. : Quel est votre diagnostic face à la persistance du coronavirus ?

Dr M.B. : Encore une fois, on va se baser sur les données factuelles à notre disposition. On n'est pas divin mais, ailleurs, l'évolution de la pandémie ne sera probablement pas la même partout : en Occident et chez nous. Par conséquent, les dispositifs de riposte doivent et devront s'adapter sauf autres raisons, encore différentes. L'Afrique doit trouver des raisons de sa formidable résilience, de sa formidable riposte et inventer les moyens de contrôler une deuxième vague éventuelle.

L'OMS cherche les raisons ou causes de la résistance africaine à la Covid-19 ; c'est à l'Africain de trouver les causes de cette agréable nouvelle et d'adapter la suite du combat à mener.

En toute modestie et en attendant les recommandations spécifiques, utilisons ce qui marche et portons avec adaptation le masque.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

AFRIQUE

Les enjeux de l'industrialisation

L'ancien ambassadeur et économiste, Pierre Jacquemot, rappelle l'enjeu de l'industrialisation, en Afrique. Il revient sur les questions clés que posent la notion de contenu local d'une production et les contraintes environnementales.

Pierre Jacquemot a évoqué les atouts de l'industrialisation de l'Afrique et le saut technologique que peut réaliser le continent, grâce aux méthodes de production modernes, respectant des normes sociales et environnementales. «Le défi de l'industrialisation de l'Afrique ne pourra être relevé qu'avec des institutions publiques efficaces et une approche coordonnée entre secteur public et privé», a-t-il expliqué.

Cependant, il s'interroge sur l'existence d'une stratégie commune, continentale. Dans le dernier spécial de Pro-parco, consacré à l'industrialisation de l'Afrique, l'économiste note que l'industrialisation est devenue un thème majeur dans tous les programmes associés à « l'émergence africaine ».

Conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, l'industrialisation se retrouve dans tous les plans ou stratégies industrielles du continent. Ces stratégies ont des caractéristiques identiques, notamment capitaliser les ressources minières, forestières ou agricoles, créer les conditions optimales à l'amélioration

du climat des affaires. Mais ces stratégies misent surtout sur des partenariats publics-privés, encouragent les opérations de coproduction, ou s'appuient sur les technologies de la révolution industrielle. Face aux contraintes de l'insertion dans les chaînes de valeur mondiales, l'industrialisation, par substitution aux importations, retrouve des partisans.

Désormais, le modèle de référence se conçoit le plus souvent sur une base régionale. Le mouvement est prometteur, avec le lancement de la Zone de libre-échange continentale. La Commission économique pour l'Afrique a exhorté, en mars dernier, les États à accélérer le processus d'opérationnalisation. L'opportunité d'inventer un nouveau modèle de développement est clairement dévoilée. La réduction des entraves réglementaires et douanières devrait aider, et l'éclosion de la classe moyenne devrait participer à la formation d'un marché intérieur qui pèse déjà 250 milliards de dollars.

La crainte d'une concurrence exacerbée

Plusieurs pays ont mis en place des «clusters» tournés vers le transfert vertical de technologie et la réduction des coûts de transaction, notamment fiscaux, dans un espace offrant un climat industriel favorable à l'innovation. Une cinquantaine de Zones économiques spéciales constitue la forme la plus aboutie de ce modèle. Le regroupement d'entreprises (comme à Otigba, au Nigeria) constitue un modèle différent. Il est centré sur les technologies de l'information et la promotion de PME.

Pierre Jacquemot rappelle, cependant, que « les clusters ne sont pas la panacée quand la concurrence entre pays voisins conduit au nivellement par le bas et quand ils deviennent des zones de non-droit pour les travailleurs ».

Les pays africains donnent plutôt la priorité au «contenu local», fait-il observer. Il souligne que les investisseurs étrangers utilisent une certaine proportion de ressources locales pour la production de biens ou la prestation de services. Une logique répandue dans les industries pétrolières et minières, qui se propage à d'autres industries.

Noël Ndong

MALI

La CEDEAO décide de la levée des sanctions

Selon une annonce faite le 6 octobre, les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont décidé de l'annulation des sanctions contre le Mali, pour « soutenir » la transition censée ramener les civils au pouvoir.

« Compte tenu des progrès notables réalisés vers une normalisation constitutionnelle et du soutien au processus, les chefs d'État ont décidé de lever les sanctions sur le Mali », a déclaré l'organisation ouest-africaine, dans une déclaration qui appelle aussi les partenaires bilatéraux et multilatéraux à « soutenir » le pays.

Ces avancées concernent notamment la mise en place d'un nouveau gouvernement annoncé le 5 octobre. Dirigée par le Premier ministre, Moctar Ouane, l'équipe est constituée de vingt membres dont quatre issus de la junte au pouvoir.

Par ailleurs, les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO ont demandé aux nouvelles autorités de la transition de « mettre en œuvre rapidement les autres décisions du sommet tenu le 15 septembre à Accra, au Ghana, en particulier, la libération de tous les officiels militaires et civils arrêtés depuis le 18 août et la dissolution du Comité national pour le salut du peuple ».

Yvette Reine Nzaba

DIALOGUE INTER-LIBYEN

Les deux délégations appellent les parties internationales à soutenir le processus de Bouznika

La délégation de la Chambre des représentants et celle du Haut conseil d'État libyens qui participent au deuxième round des séances du dialogue inter-libyen ont appelé, le 5 octobre, les parties internationales engagées dans le processus de Berlin, à soutenir le processus de Bouznika qui a réalisé, selon elles, «des résultats positifs».

Réunies en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, les deux délégations ont affirmé que les séances du dialogue accueillies par le Maroc «ont été empreintes d'une ambiance positive et d'un esprit optimiste qui a permis d'unifier les visions concernant les critères relatifs aux sept postes de souveraineté en Libye».

Dans son allocution au nom des deux délégations, Driss Omran, de la Chambre des représentants libyenne, a exprimé les remerciements des deux délégations aux parties internationales engagées dans le processus de Berlin et participant à la réunion sur la Libye en marge de l'Assemblée générale des Nations unies pour les efforts déployés, afin d'élaborer une vision globale à même de mettre fin à la crise libyenne.

Par ailleurs, Driss Omran a rappelé que les deux délégations sont parvenues lors de la première rencontre du dialogue inter-libyen, le mois dernier, à des importants consensus concernant les mécanismes d'unification des institutions souveraines, affirmant qu'il y a une volonté de continuer à œuvrer au sujet des critères, dans les plus brefs délais.

Il a ajouté que les membres des deux chambres ont œuvré, à travers les différents comités du dialogue, en vue d'assumer leurs responsabilités nationales et juridiques définies par la déclaration constitutionnelle et l'accord politique libyen signé à Skhirat, déplorant «la division politique, les ingérences étrangères et les différentes tentatives de perturbation qui ont fait perdre beaucoup de temps et d'efforts, de même que

plusieurs opportunités ont été ratées».

De son côté, le président de la Chambre des représentants libyenne, Youssef El Akkouri, a exprimé ses remerciements au Maroc pour tout ce qu'il a présenté et continue à plaider pour «la paix, la concorde, la stabilité et la sûreté en Libye», affirmant que le Maroc restera toujours un pays de générosité pour instaurer la paix et unir les Libyens.

Pour sa part, le président de la délégation du Haut conseil d'État libyen, Fawzi Al-Agab, a mis en avant le rôle primordial des pourparlers libyens, qui ont permis de réaliser des avancées importantes sur les critères de choix des occupants des postes de souveraineté, ajoutant que «le débat se poursuit pour parvenir à une formule consensuelle, commune sur ces critères».

Yvette Reine Nzaba

SOUDAN

Les négociations se poursuivent avec des groupes rebelles indécis

Les autorités de Khartoum multiplient les contacts avec les deux importants mouvements rebelles absents à la cérémonie de signature des accords de paix, le 2 octobre.

Pour le Premier ministre, Abdallah Hamdok, il reste encore beaucoup à faire pour que les autorités du pays s'entendent avec les deux absents de Juba, le mouvement d'Abdelaziz al-Hilu et celui du Darfour Abdelwahid el-Nur. «L'une de ses tâches les plus importantes est désormais de trouver un terrain d'entente avec l'importante rébellion d'Abdelaziz al-Hilu, avec qui des discussions sont déjà bien engagées. Mais aussi avec celle du Darfour Abdelwahid el-Nur, toujours réfractaire», avait déclaré le Premier ministre soudanais, après la signature des accords de Juba.

Le vœu du Premier ministre soudanais a été publiquement partagé par le chef de la mission conjointe ONU-UA, au Darfour, le Sud-Africain Jeremiah Mamabolo, et par les chancelleries occidentales, qui savent qu'un accord de paix partiel serait précaire. De fait, une délégation des Forces pour la liberté et le changement, la composante civile ayant conduit la révolution et partageant le pouvoir avec les militaires avait aussitôt rencontré Abdelaziz al-Hilu à Juba, le jour même de la signature des accords. Selon le médiateur sud-soudanais, des pourparlers formels devraient commencer en fin octobre, sur l'établissement d'un mécanisme, visant à lever les obstacles pour une négociation globale, incluant d'autres acteurs comme Abdelwahid el-Nur et son mouvement, qui constitue le principal obstacle.

En effet, El-Nur refuse toujours toute discussion avec Khartoum, sans que la situation sur le terrain n'ait changé.

Y.R.Nz.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Gueye-Amadou Tydiane, je désire être appelée Liloki Gueye Tidiane.

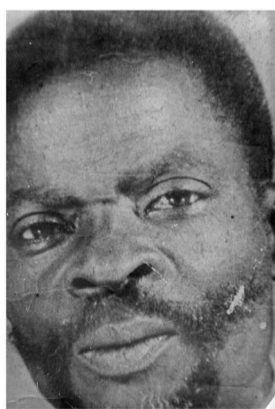
Ainsi, toute personne justifiant d'un intérêt légitime est tenue à faire une opposition à démarche dans un délai de trois(3) mois.

IN MEMORIAM

9 octobre 1994 - 9 octobre 2020, cela fait 26 ans que Dieu a rappelé à lui notre père, grand-père, et arrière-grand-père Ossele Donatien.

La famille Ossele informe les parents, amis et connaissances qu'une messe d'action de grâce sera célébrée ce vendredi 9 octobre 2020 à 6h 15 en l'église Notre Dame des Victoires (sainte - Marie de Ouenzé).

Que tous ceux qui ont connu le patriarche Ambanga-Ambanga aient une pensée pieuse en sa mémoire.



NÉCROLOGIE

Les familles Morapenda et Nkodia, la veuve Morapenda née Nkodia Gaétine, informent les parents, amis et connaissances du décès de leur enfant l'adjudant-chef de police Morapenda Matthieu Joao, survenu le dimanche 4 octobre 2020 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 12 bis de la rue 5 Février, derrière la gare ferroviaire non loin de l'église Chapelle des Vainqueurs à Poto-Poto.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Martial Del Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Pembellot informent parents, amis et connaissances du décès le 1^{er} octobre de Patrick Pembellot, alias Pablo Mouchimba. Le deuil a lieu au domicile familial sis n°25, rue Banziri dans le marché de Poto-Poto (arrêt de bus Mbaka). Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Chemises à rabat

Magazines



Cartes de visite



Dépliants



Livres



Calendriers



Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS

Les footballeurs, entre la satisfaction et l'amertume

La mise au point faite le 1er octobre par le ministre des Sports et de l'Éducation physique sur une dérogation accordée qu'à une catégorie d'équipes de football a, en quelque sorte, fragilisé les ambitions de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) de lancer dans la foulée ses compétitions en vue de permettre aux équipes engagées dans les compétitions africaines d'avoir quelques matches dans les jambes.

Hugues Ngouélondélé avait précisé au Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) et à la Fédération congolaise de football que la décision autorisant la reprise des activités sportives ne concerne que le football. Les autres disciplines doivent, selon lui, garder le statu quo. C'est une dérogation partielle. Car selon le ministre, tous les clubs du football ne bénéficient pas de cette reprise. En dehors des équipes nationales seniors messieurs A et A' et les sélections féminines, seules l'AS Otoho et l'Etoile du Congo engagées en compétitions interclubs de la Confédération africaine de football peuvent reprendre les entraînements.

Cette mesure, qui est un premier pas, a sans nul doute un prix à payer. Déjà à la Fécofoot, tous les plans de relance tombent dans l'eau. Les programmations des plays-off de la Ligue 2, des barrages en vue de la montée en Ligue 1 et même le début du Championnat national formule direct pour le compte de la saison 2020-2021 sont mise en veilleuse. Cette pratique met à première vue l'AS Otoho et l'Etoile du Congo, les seules autorisées à reprendre les entraînements en difficulté.

Ces deux clubs, faut-il le rappeler, sont engagés dans les compétitions africaines des clubs.



Sauf changement de programme, ils débiteront leur campagne africaine le mois prochain (novembre). A vrai dire, ils n'auront que les entraînements sans une véritable opposition pour préparer cette campagne car les autres formations qui auraient pu leur servir d'un véritable test en interne notamment les Diables noirs, le Club athlétique renaissance aiglons, l'Interclub, Patronage Sainte-Anne, AC Léopards,

Etoile du Congo mise en échec par Pyramids Fc lors de sa dernière campagne africaine/Adiac V Club Mokanda ... n'ont pas reçu le feu vert pour relancer leurs activités.

Pour l'instant, ils n'ont que pour seule option de jouer des matches entre eux ou encore contre les Diables rouges qui préparent le Championnat d'Afrique des nations. Ce n'est pas suffisant car un match amical ne remplace jamais un match de compétition. Or, l'idéal serait qu'ils débutent leur campagne africaine avec

quelques matches de championnats dans les jambes. Ce qui leur permettrait de jauger le niveau de l'équipe avant qu'elle ne se lance dans le bain. Les deux représentants congolais, faut-il le souligner, jouent la Coupe d'Afrique avec pour ambition d'aller le plus loin possible en vue de reconquérir les deux autres places perdues par le Congo en raison des contre-performances de ses clubs. En attendant la reprise des compétitions,

ils doivent bricoler un programme de préparation pour dépasser au moins le tour préliminaire en attendant une éventuelle reprise du championnat pour mieux aborder la prochaine étape.

L'AS Otoho et l'Etoile du Congo ne sont pas les seules à se retrouver dans cette situation inconfortable. L'équipe Chan également. Même si la compétition se jouera en janvier, les Diables rouges seront dans le dur si le championnat national ne reprend pas vite ses droits d'autant plus que les joueurs sélectionnés appartiennent aux clubs.

La sélection, disent les spécialistes, c'est les meilleurs du moment. Les joueurs retenus avant, ont-ils gardé la même forme ? Les simples entraînements ne suffiront pas pour tester leur vrai niveau. Pire encore, avant la crise sanitaire, la sélection du Congo avait montré quelques points faibles lors de ses matches amicaux notamment au niveau de l'attaque. Seul le championnat lui permettra de retrouver le buteur tant recherché.

A part le football, le gouvernement devra aussi penser à la situation des autres disciplines qui ont aussi des échéances continentales...

James Golden Eloué

CONGO-GAMBIE

Les entraînements ont débuté à Faro

Onze mois après leur dernier match (3-0 contre Bissau le 17 novembre 2019), les Diables rouges sont à nouveau réunis pour préparer la rencontre amicale du 9 octobre face à la Gambie, à Faro, dans le sud du Portugal.



Les Diables rouges ce matin lors de la première séance d'entraînement à Faro (Adiac)

Ce mercredi matin, le sélectionneur national a dirigé la première séance à laquelle ont pris part treize éléments : Avounou, Andzouana, Ibara, Illoy-Ayyet, Mafounbi, Makouta, Matimbou, Ndockyt, Obambot, Pambou, Tchibota et Tsouka. Sylvester Ganvoula et Amour Loussoukou ont rejoint le groupe qui est désormais au complet. Rappelons que le sélectionneur Valdo doit faire face à de nombreux forfaits et a fait appel, en dernière minute, à Alexandre Obambot. Le milieu, capable de jouer en défense centrale, a disputé 2 matches de National 3 avec la réserve d'Amiens cette saison.

Les raisons de ces forfaits sont variées : administratives pour Bifouma, Mboundou et Saint-Louis, et médicales pour Goteni, Mayembo et Kibamba. D'après son entourage, Hugo Konongo (5 matches joués en 7 journées de National 1) aurait fait savoir au

staff technique qu'il ne se sentait pas suffisamment en forme pour venir.

Les Diables rouges s'entraîneront encore ce mercredi après-midi, puis auront deux séances jeudi, veille de match. Et affronteront donc les Scorpions vendredi. Le groupe se dispersera samedi 10, alors que la trêve internationale dure jusqu'au 15 octobre. Cinq jours de travail supplémentaires n'auraient pas été superflus pour préparer au mieux les importantes échéances de novembre.

Rappelons que les 9 et 17 novembre, les Diables rouges affronteront Eswatini (ex Swaziland) pour le compte des 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN 2021. Après deux journées, le Congo compte 3 points, grâce à sa victoire sur la Guinée Bissau, qui défit le Sénégal, premier du groupe.

Camille Delourme

LIGUE DE KARATÉ DE BRAZZAVILLE

Le nouveau bureau exécutif sera élu le 17 octobre

Suite à l'invalidation, le 24 septembre dernier, par la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (Ccas), des résultats de l'assemblée générale électorale de la Ligue de karaté de Brazzaville tenue le 28 septembre 2019, une nouvelle date vient d'être annoncée afin de réorganiser les élections.

La décision qui convoque cette nouvelle assemblée générale électorale, une année seulement après la précédente, trouve son fondement dans les statuts et règlement intérieur de la ligue. «...L'assemblée générale électorale de la ligue départementale de karaté et arts martiaux affinitaires de Brazzaville est convoquée pour le samedi 17 octobre 2020 à 10h 00 au gymnase Nicole Oba », indique la décision portant convocation de cette élection.

Pour ne pas tirer en longueur et susciter diverses interprétations, le corps électoral et les candidatures resteront les mêmes enregistrés lors de la précédente assemblée générale. Cependant, ce document qui a été signé par le président de la ligue, Me Constantin Nganongo Itoua, précise que tous les autres points liés à l'organisation de cette assemblée seront fixés dans une note circulaire.

Notons qu'à l'époque des faits, précisément lors des élections du 28 septembre 2019, Me Fernand Romain Ondono, candidat à la présidence de la Ligue de Karaté de Brazzaville, avait, en effet, saisi la Ccas pour dénoncer les irrégularités ayant entaché la préparation et la tenue de l'assemblée générale électorale à l'issue de laquelle Constantin Nganongo Itoua a été réélu. Il dénonçait la décision portant convocation de l'assemblée générale électorale, la composition du corps électoral ainsi que le vote à main levée.

Ce mode de scrutin approuvé par la fédération allait, d'après lui, à l'encontre de la

circulaire n°143 du 1er août 2016 relative à l'organisation des assemblées générales en vue du renouvellement des instances fédérales pour l'olympiade 2016-2020 et des statuts de l'Union des fédérations africaines de karaté qui consacrent le bulletin secret comme mode de scrutin. Le jour de l'annonce du verdict sur cette affaire, le 24 septembre dernier, la Ccas avait reconnu le fondement de la requête du plaignant, Me Ondono. « La Ccas reçoit en la forme la requête introduite par Fernand Romain Ondono et Evelyne Onko, la déclare fondée et dit que les élections tenues à la Ligue de karaté de Brazzaville sous l'autorité de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama) ont été entachées de nombreuses irrégularités tant sur la forme que sur le fond », précisait la sentence. « En conséquence, annule tous les résultats issus de ces élections, renvoie la Ligue de karaté de Brazzaville et la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires à l'organisation de nouvelles élections dans un délai de 30 jours à compter du prononcé de la présente sentence », avait recommandé la Ccas. La tenue de cette assemblée le 17 octobre prochain est une manière pour les deux parties d'enterrer la bataille judiciaire pour se consacrer sur la bataille sportive puisque le nouveau bureau conduira la ligue jusqu'à la fin de son mandat.

Rude Ngoma

KONGO CENTRAL

Jean-Claude Vuemba élu président de l'Assemblée provinciale

Notant que l'enjeu actuel, c'est de préserver l'unité, qui fait la force de cette province, l'élu de Kasangulu promet un travail de qualité au cours de son mandat politique.

Le député provincial élu de Kasangulu, Jean-Claude Vuemba Luzamba, a été élu, le mardi 6 octobre, président de l'Assemblée provinciale (AP) du Kongo central, avec vingt-cinq voix sur les vingt-cinq votants. Il remplace à ce poste le député Pierre-Anatole Matusila, qui a été désavoué par ses pairs.

Après son élection, le nouveau président de l'AP du Kongo central promet de fournir un travail de qualité au cours de son mandat à la tête de cette chambre délibérante. Jean-Claude Vuemba se dit également ouvert à toute collaboration avec les élus provinciaux. « Ainsi prend fin la longue crise que certaines personnes ont voulu utiliser à dessein afin que la province soit perturbée. Je vous donne rendez-vous pour que cette législature puisse être inscrite en lettres d'or dans les annales de notre chère province, parce que nous comptons fournir un travail de qualité », a-t-il indiqué. A cet instant, a fait savoir le nouveau président de l'AP du Kongo central, je suis le président de

trente-huit députés provinciaux. Nos bras sont ouverts à tous ceux qui viendront vers nous, car nous avons besoin de leurs expériences.

Il est rappelé que les opérations dudit vote ont été supervisées par le bureau provincial de la Commission électorale nationale indépendante, qui a mis à la disposition de l'AP du Kongo central des kits électoraux.

Une option prise pour sauver la province

Dans son discours prononcé après son élection, le nouveau président de l'AP du Kongo central a fait savoir qu'il a accepté cette charge pour sauver la province du naufrage. « La sagesse nous apprend que, quand les intérêts fondamentaux de la communauté sont en jeu, il est demandé à toute personne de bonne foi de privilégier l'intérêt commun au détriment des ambitions personnelles. Je saisis l'opportunité que m'offre cette adresse pour saluer la bravoure et le courage politique que vous venez de témoigner pour sauver notre



Le député provincial Jean-Claude Vuemba DR

province de la crise persistante que nous venons de connaître », a-t-il dit à ses collègues députés provinciaux.

Pour Jean-Claude Vuemba, après avoir effectué deux mandats à la députation nationale, la raison de sa présence à Matadi se justifie par le souci qui l'a toujours animé en faveur de la province, pour laquelle il s'est décidé de mettre toute son énergie et son expérience accumulée au service du développement et du bonheur du peuple Ne-Kongo. « C'est cette volonté qui m'avait poussé à postuler à la tête de l'exé-

cutif provincial. Mais je ne veux pas refaire l'histoire, aujourd'hui cette volonté de servir vient de se concrétiser à travers l'institution Assemblée provinciale », a-t-il affirmé.

Notant que sa démarche consiste à accompagner l'exécutif de la province par un lobbying très efficace auprès des autorités compétentes de la République en vue de rétablir la province dans ses droits les plus légitimes, pour le nouveau président de l'AP du Kongo central, l'enjeu actuel, c'est de préserver l'uni-

té, qui fait la force de cette province. « Certes, il est vrai qu'il y a de nos jours des clivages qui existent au milieu de nous, ils doivent être respectés parce qu'ils sont le fondement de la démocratie. Parfois, nos concitoyens ne partagent pas la même opinion que nous dans toute chose. Mais quand l'enjeu est l'essentiel, quand il s'agit de notre propre avenir, de notre propre province, il faut éviter les mauvaises querelles, les surenchères, les amalgames, il faut faire que nous puissions émettre dans une même longueur d'ondes », a-t-il conseillé. Et de souligner que la vie de la province ne doit pas s'arrêter à cause de ces clivages. Elle doit se poursuivre, a-t-il souligné, sans céder à la tentation de nous diviser. Nous devons poursuivre notre tâche avec ardeur, réformer avec audace parce qu'il y a encore tant à faire : la croissance à stimuler, l'emploi à créer, la transition énergétique à réussir, le défi numérique à relever ensemble avec l'exécutif provincial.

Lucien Dianzenza

DISPARITION

Le catcheur albinos Mwimba Texas sera inhumé le samedi

Sa famille trouve inacceptable que son corps continue à être gardé à la morgue plus de quarante jours après son décès.

La famille du catcheur albinos et président de l'ONG des albinos de la RDC, la fondation Mwimba-Texas, Alphonse Mwimba Makiese Texas, a décidé de porter en terre le corps du défunt. La date retenue est le samedi 10 octobre 2020. Après la veillée mortuaire qui sera organisée à la résidence familiale, la nuit du vendredi au samedi, les obsèques officielles auront lieu à l'esplanade de l'hôpital du Cinquantenaire, dans la commune de Kasa-Vubu.

Pour la famille du catcheur albinos, il n'est pas acceptable que le corps du défunt reste à la morgue plus de quarante jours, attendant toujours les funérailles officielles promises par le gouvernement.

Les hommages rendus par ses proches

Pendant plus d'un mois, les proches de Mwimba Texas tiennent le deuil en la résidence familiale, au camp Badiadingi. En plus des membres de la famille du défunt, on voit dans cette parcelle les albinos membres de sa fondation ainsi que des sportifs dont les catcheurs et les judokas. Chaque soir, ces derniers livrent des combats en signe d'hommage à celui



Le catcheur Mwimba Texas/Adiac

qui fut leader du catch classique et sans fétiche où seules la force et la technique font la loi.

Par ailleurs, à la soirée mortuaire qui sera organisée la veille de son enterrement, il est prévu, en plus des combats et exhibitions des sportifs, des témoignages de ceux qui l'ont connu et qui ont eu à travailler avec lui dans les domaines du sport et de la lutte pour les droits des albinos.

Le programme des obsèques officielles, qui insiste sur le respect des gestes barrières et des restrictions sanitaires, indique que la levée de corps de la morgue de l'hôpital du Cinquantenaire aura lieu le matin, vers dix heures. Et pendant le recueillement prévu à l'esplanade de l'hôpital du Cinquantenaire, il y aura des témoignages des membres du Catch Club InterAfrica, de la Fondation Mwimba-Texas, ainsi que des amis et connaissances. Par ailleurs, sur le plan officiel, il est prévu le mot des ministères des personnes vivant avec handicap et d'autres vulnérables, des sports et loisirs ainsi que des catcheurs, qui seront suivis de l'oraison funèbre et du dépôt des gerbes de fleurs, avant la levée de corps pour l'inhumation.

Il est rappelé qu'Alphonse Mwimba Texas est décédé le 30 août dernier des suites d'un malaise. Le gouvernement avait décidé de prendre en charge ses obsèques en vue de lui rendre hommage pour avoir porté haut le drapeau du pays dans les domaines des sports, le catch, et des droits humains, avec la création et la tenue de l'ONG qui milite pour les droits des albinos.

Trente jours après son décès, les membres de la Fondation Mwimba-Texas et d'autres personnes vivant avec handicap ont organisé une marche pacifique vers la Primature pour réclamer la célérité dans le programme de ses obsèques. Quelques jours après, sa famille s'est associée, le 2 août 2020, aux albinos et aux sportifs pour réitérer la même manifestation qui les a conduits vers la cité de l'Union africaine et le Palais de la nation, où des mémos ont été introduits à l'attention du chef de l'Etat. Ils sont également allés à l'Hôtel de ville pour déposer un autre document auprès du gouverneur dans l'objectif d'obtenir leur implication pour l'organisation rapide de ces obsèques promises par le gouvernement.

L.D.

VILLE-PROVINCE DE KINSHASA

La DGRK mobilise près de 32 milliards FC au premier semestre

Tout en jugeant ce niveau des recettes insuffisant par rapport aux assignations, le gouverneur Gentiny Ngobila qui recevait les agents et cadres de cette régie financière le 6 octobre dit attendre d'elle des moyens conséquents afin de répondre convenablement aux préoccupations des Kinois et Kinois.

Instituée pour mobiliser des recettes fiscales, non fiscales et exceptionnelles pour le bénéfice de la ville, la Direction générale des recettes de Kinshasa (DGRK) tente tant bien que mal, de répondre au mieux à cette assignation. Cette structure de recouvrement des recettes de la capitale a réalisé, au cours du premier semestre de l'année en cours, 31.800.000.000 milliards de francs congolais (FC). C'est, en tout cas, ce qui ressort de l'entretien que le gouverneur Gentiny Ngobila a eu le 6 octobre avec les agents et cadres de cette régie financière de la capitale. Certes, il s'agit d'une performance com-

parativement à ce qui était mobilisé l'année dernière, à la même période, mais cela demeure toujours insuffisant par rapport aux nombreux défis qui attendent l'exécutif provincial de Kinshasa. Ces défis sont tellement énormes et diversifiés qu'ils requièrent un budget colossal qui ne peut être obtenu qu'à travers une mobilisation accrue des recettes.

Déjà, le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, Gode Mpoyi Kadima, avait tiré la sonnette d'alarme à l'ouverture de la session ordinaire de septembre en invitant l'exécutif national à plus de rigueur pour doter la ville

d'un budget conséquent et réaliste, eu égard à la distorsion constatée entre les prévisions et les recettes réalisées sur le dernier exercice budgétaire. Godé Mpoyi tient à ce que le gouvernement provincial présente un budget qu'il sera en mesure d'exécuter, en tenant compte des différentes contingences.

Et pour se donner les moyens de son action, le gouvernement provincial de Kinshasa entend boucher toutes les issues par lesquelles l'argent de la ville s'évapore. Les agents et cadres de la DGRK qui détournent l'argent en complicité avec certains fiduciaires et banquiers de la place sont

tenus dorénavant d'exercer correctement leur travail, loin de tout soupçon de corruption. Le premier citoyen de la ville a promis de s'investir personnellement dans la lutte contre le coulage des recettes aussi bien à la DGRK que dans d'autres divisions également incriminées. Et d'inviter tous les collecteurs de taxes et impôts à être modèles et exemplaires dans l'exercice de leur mission. « *La ville de Kinshasa a beaucoup de défis à relever. Pour cela, il faut des moyens colossaux qui doivent principalement venir de la DGRK. Il est inadmissible que des agents de la DGRK prennent l'argent de*

la ville pour l'utiliser à leurs fins sans rien verser dans la caisse urbaine. Il est temps que ces pratiques s'arrêtent. Fini donc la récréation », a prévenu le gouverneur, plus que jamais convaincu que Kinshasa peut faire mieux en termes de mobilisation des recettes. Tout n'est qu'une question de volonté politique, de détermination et de probité morale. Il veut qu'à la fin de son mandat, le bilan qu'il va présenter aux Kinois soit compatible avec la mission lui assignée. D'où, tout agent ou cadre qui ne va pas suivre sa vision et ses orientations sera mis à l'écart sans état d'âme.

Alain Diasso

Evaluation du projet de renforcement du système de protection communautaire des enfants et jeunes

Au cours de l'évaluation à mi-parcours qui a réuni les membres du comité de pilotage du projet, notamment le Reejer, Médecin du monde Belgique et Apprentis d'Auteuil, les participants ont validé le rapport de la deuxième année et le plan de travail de la troisième année au regard de différents enjeux auxquels fait face ce projet combien bénéfique pour les enfants et jeunes en rupture familiale.

Depuis deux ans de sa mise en œuvre, le projet financé par le Canada à hauteur de sept millions de dollars canadiens pour une durée de cinq ans a permis de répondre aux multiples besoins des enfants et jeunes vivant dans la rue en terme de protection et de prévention aux violences auxquelles ils sont exposés, de l'accès aux soins de santé, de la nourriture, de logement, de la scolarité...

A en croire le coordinateur du consortium, Augustin Ngoy, en dépit de quelques écueils, l'exécution du projet se déroule bien. « *Nous travaillons à l'unisson pour remplir notre cahier des charges et nous évoluons dans la mise en œuvre des activités pour donner l'espoir aux enfants marginaux. Toutefois, nous faisons face aux impondérables dans la mise en œuvre du projet* », a-t-il indiqué tout en ajoutant que pour cette troisième réunion du comité de pilotage du projet, « *nous nous engageons à faire mieux et nous attendons de cette réunion des recommandations pour renforcer la protection des*



Les participants à la réunion d'évaluation du projet

enfants et jeunes de rue à Kinshasa ».

La commissaire générale aux affaires sociales, Laetitia Kabamba, qui a ouvert cette réunion du comité de pilotage du projet de renforcement du système de protection communautaire des enfants et jeunes de Kinshasa a encouragé la coordination du projet pour la réussite et l'a invité à capitaliser les approches pour assurer la réunification familiale de ces enfants. Elle a, auparavant, peint un tableau

sombre de la situation des enfants et jeunes en rupture familiale. « *Les enfants de la rue sont victimes de la dégradation socio-économique et constituent un phénomène bouleversant et inquiétant car ils sont déboussolés et sans avenir. Il faut donc des actions pris en charge et de synergie pour améliorer leur vécu* », a-t-elle déclaré.

Des réalisations

Pour le chef de la coopération canadienne en RDC,

Daniel Gagnon, depuis deux ans, ce projet a réalisé plusieurs activités notamment mille enfants ont été réunifiés, mille enfants sont en plein processus d'insertion professionnelle, treize mille enfants ont bénéficié des soins de santé, neuf mille ont été accompagnés et pris en charge, trois mille familles ont vu leurs capacités renforcées pour mieux assurer la protection des enfants. Toujours grâce à ce projet, des centres conviviaux ont été aménagés pour per-

mettre aux filles et garçons d'accéder à l'information et aux soins de santé sexuelle, les enfants participent davantage à des activités et à des services de protection et de prévention de la violence dans leurs communautés.

En dépit de ces réalisations, Daniel Gagnon a laissé entendre que le nombre d'enfants de rue reste croissant et la réunification familiale n'est pas toujours évidente. Pour lui, un seul projet ne pourra pas résoudre tout le fléau mais « *une vraie réflexion avec tous les autres partenaires et surtout avec la partie gouvernementale devrait être engagée pour envisager des solutions pérennes pour ces enfants et aussi renforcer la synergie à tous les niveaux* ». Le projet de renforcement du système de protection communautaire des enfants et jeunes de Kinshasa vise à améliorer la protection des enfants à Kinshasa à travers la prévention de la violence faite aux enfants et la prise en charge des victimes au niveau familial, communautaire et gouvernemental.

Blandine Lusimana

COOPÉRATION

La RDC bénéficiaire d'une aide d'urgence

Le Fonds monétaire international (FMI) va débloquer de l'argent pour les vingt-huit pays les plus en difficulté dans le monde. Si l'enveloppe globale n'est pas encore connue, l'on sait toutefois que les nouveaux fonds vont servir à atténuer l'impact de la crise de covid-19.

Le FMI a classé la RDC sur la liste des bénéficiaires d'une nouvelle aide d'urgence pour vingt-huit pays très pauvres du monde. Il s'agit d'argent qui servira précisément à alléger les dettes dans le contexte de crise liée au nouveau coronavirus. Selon le ministre des Finances, cet allègement passe par le Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes. Cette structure permet justement à l'institution financière internationale d'accorder des dons aux pays frappés.

« Pour combattre la crise et maintenir les soutiens publics vitaux et pour éviter que les progrès accomplis ces dernières décennies sur le plan du développement ne soient annulés, ils auront besoin d'une aide supplémentaire — et vite ».

La situation précaire des pays à faible revenu et des pays émergents reste pour le moins précaire, et les systèmes de santé ont des difficultés à faire face à des crises sanitaires d'envergure. « Ils sont très exposés aux secteurs les plus touchés, tels le tourisme et l'exportation de produits de base. Et ils sont très dépendants des financements extérieurs », a prévenu la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva. Pour elle, ces pays ont engagé la riposte à la covid 19 en accumulant déjà un lourd endettement. Bien entendu, la situation n'a fait que s'empirer au fil du temps. Ce qui explique

la nécessité ou l'urgence d'intervenir : « Pour combattre la crise et maintenir les soutiens publics vitaux et pour éviter que les progrès accomplis ces dernières décennies sur le plan du développement ne soient annulés, ils auront besoin d'une aide supplémentaire — et vite ». En cas de nécessité, la directrice du FMI estime indispensable d'assurer une coordination mondiale pour restructurer la dette souveraine pour certains cas particuliers.

Laurent Essolomwa

MESSAGES DE CONDOLÉANCES À KOFFI

Les marques de compassions pleuvent

Après une vidéo de lui inconsolable que la star congolaise avait posté les heures qui avaient suivi le décès de sa regrettée mère, c'est maintenant au tour de la photo de la défunte Maman Amy de recueillir déjà plus de sept mille cents commentaires sur la toile en moins de vingt-quatre heures et ce n'est pas fini.

Loin des formules toutes faites, la plupart des messages sur les sept mille cents écrits après 16h sont des adresses personnelles qui traduisent pour les uns une vive émotion et pour les autres la compassion à l'endroit de Koffi Olomide. Envoyés par les internautes des quatre coins du monde, ces marques de sympathie traduisent la considération

que de nombreux mélomanes portent à la star. Certains « Koffiettes et Koffiphiles » n'hésitent pas à l'occasion de faire référence à une épreuve similaire comme pour emmener leur icône à comprendre combien ils le comprennent et partagent sa douleur du moment.

Sur la photo, l'on ne peut s'empêcher de constater combien Koffi

ressemble à la disparue qui était aussi son manager dans l'ombre. Et plusieurs s'accordent pour dire combien la mère et le fils étaient complices. C'est donc une perte à plusieurs titres qu'endure le musicien. Ce qui permet de mieux comprendre cette phrase de l'artiste dans les heures qui ont suivi sa disparition : « J'espère que Dieu fera que je puisse trouver une ressource pour être encore Koffi le reste de ma vie ». En effet, c'est clair qu'il n'entrevoit pas de jours plus glorieux pour sa carrière sans l'appui de ce soutien remarquable qu'elle a été pour lui.

En attendant le programme des funérailles qui appelle à des concertations familiales, Maman Amy étant issue d'une fratrie comptant une dizaine d'enfants, elle a été au milieu des six filles. Le Courrier de Kinshasa tient néanmoins d'une parente à Koffi que le rapatriement de sa dépouille au pays était improbable. « Papa Antoine Agbepa a été inhumé en Europe, je ne pense pas que ce soit différent pour Maman Amy », a-t-elle argumenté. C'est du reste au lieu du deuil, à la résidence de la défunte sur l'avenue Zamba, à Binza Ozone, que vont se décider les choses. Depuis samedi, jour de sa disparition, les membres de famille y passent la nuit. Pour l'heure, c'est de la sorte que s'organise le deuil dont les détails de la suite seront assurément communiqués par Koffi lui-même comme il l'a fait jusqu'ici sur les réseaux sociaux.

Nioni Masela





**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Caritas poursuit la distribution des vivres et des kits de lavage des mains

Au total huit mille ménages vulnérables affectés par la covid-19 vivant dans quatre zones de santé de la ville de Kinshasa (Barumbu, Kingabwa, Lingwala et Kinshasa) ont bénéficié récemment de cette assistance dans le cadre du projet «CDP-covid-19» financé par une institution américaine dénommée Center for Disaster Philanthropy (CDP) via CRS (Catholic Relief Services), avec une enveloppe de deux cent quarante-cinq mille six cent quatre-vingt-treize dollars américains.

Chaque ménage bénéficiaire de l'aide alimentaire a reçu cinquante kilos de farine de maïs, quinze kilos de haricots, sept cent cinquante grammes de sel de cuisine, quatre litres d'huile végétale. Ils ont également reçu trois barres de savon de huit cents grammes et un bidon vide de vingt litres pour conserver de l'eau pour se laver les mains. Deux sites de distribution ont été érigés dans chacune de quatre zones de santé, à l'exception de Kingabwa (avec quatre sites).

Selon le chargé de Projet au service des urgences de la Caritas Congo ASBL Tristan Bonyenga, cette aide a ciblé non pas seulement les fidèles catholiques mais tous les ménages vulnérables retenus selon les critères définis avec le bailleur des fonds sans distinction de religion ni de tribu. Les bénéficiaires privilégiés de ce projet prévu pour une durée de quatre mois sont



L'une des bénéficiaires de l'assistance

les chefs de ménages qui sont soit des personnes de troisième âge, soit des personnes avec handicap ou des jeunes de moins de dix-neuf ans vivant avec leurs petits-frères ou sœurs. Les

ménages monoparentaux et ceux dirigés par des personnes souffrant de maladies chroniques étaient aussi pris en compte.

les bénéficiaires de l'assistance de la Caritas ont sa-

lué ce geste de générosité. Tel est le cas de la famille de M. Matongi Jacob âgé de quatre-vingt-seize ans, habitant l'avenue Luvungi n° 15 bis, dans la Commune de Barumbu. « Nous n'avons

pas enregistré de cas de covid-19 dans notre parcelle. Mais il était difficile de se nourrir durant tout ce temps de l'Etat d'urgence sanitaire pour faire face à cette pandémie. Voilà pourquoi je remercie ce geste du cœur de la Caritas à notre faveur. Ça nous aidera à nourrir la famille durant quelques jours », a déclaré le fils de M. Matongi

Pour sa part, une sexagénaire venue représenter sa mère, Mme Shako, âgée de quatre-vingt-quinze ans qui vit chez elle, sur l'avenue Kabinda D14 dans la commune de Barumbu a reconnu que cette farine de maïs et le haricot vont beaucoup les aider. « Les donateurs ont très bien fait de penser à nous. Je suis très contente de recevoir cette assistance », a conclu Mme Ekanga Yohali Angélique, la fille de Mme Shako.

Blandine Lusimana

BIMPA PRODUCTION

L'inscription à la formation gratuite de réalisation et scénario court toujours

Réalisateurs et scénaristes en herbe ont encore une bonne semaine pour répondre à l'appel à candidature pour l'atelier « De l'idée au film » organisé à leur intention avant la date butoir fixée au 15 octobre.

« La formation est ouverte à tout le monde pas seulement aux ressortissants de la RDC. La première condition posée au candidat est qu'il soit établi à Kinshasa et parle français car c'est la langue d'usage à l'atelier « De l'idée au film », indique Déborah Basa. Pour le reste, Bimpa Production n'a pas de bien grande exigence. « Biographie, lettre de motivation et l'idée de son court métrage écrit en deux pages minimum sont les éléments du dossier » qu'il a à fournir d'ici au 15 octobre. Pour l'organisation, il est nécessaire de traduire au mieux sa pensée convaincu que « faire un film requiert imagination, travail et créativité ». Néanmoins, la responsable en chef de l'atelier évoque un impératif : « En cas de présélection, un test d'admission est obligatoire ».

« De l'idée au film » a bâti sa réputation au fil des éditions depuis la première organisée en 2015. Toujours gratuite, Bimpa Production y offre une occasion à tous les cinéphiles de faire leur entrée dans l'univers du septième art. Mieux à participer à la construction du cinéma congolais. Jusqu'ici, l'atelier a fait ses preuves : « Vingt films ont été produits depuis 2015 lors des formations assurées avec l'aide de nos partenaires artistiques », soutient Déborah Basa. Et qui plus est, explique-t-elle, « parce que la sélection des candidats a été bien faite, nous comptons à présent trente techniciens de cinéma qui œuvrent efficacement ». Pour exemple, Colon Asany, un pur produit des ateliers, a réalisé son premier film, Baloji, avant d'être deuxième assistant-réalisateur de Heart of Afri-

Bimpa production

Appel à Candidature

Vous aimez le Cinéma?
Vous rêvez de devenir réalisateur ou Scénariste?
Voici l'occasion

Envoyez-nous : - Biographie
- Lettre de motivation
- Idée de film Court métrage (2 pages minimum)
à Bimpaprod@gmail.com

En cas de présélection un test d'admission est obligatoire

Date limite

Formation Gratuite

Plus d'infos:
+243 850741901-828287680
Atelier de l'idée au film
www.Bimpaproduction.com

ca de Tshoper Kabambi. Cette double performance évoquée par la responsable en chef « De l'idée au film » conforte l'affirmation de la maison de production qui tient son atelier pour « un laboratoire de formation aux métiers du cinéma ».

Dès lors, la fierté de Bimpa Production c'est d'avoir formé « une centaine de jeunes avec à la clé un brevet et un film produit à la fin de la formation ». Le pari gagné, ce sont les prix nationaux et internationaux gagnés par plusieurs pour leurs premiers films. Le cas notamment de Manassé Kashala récipiendaire d'un trophée au Festival Brèves d'images, en France, pour Promesse et de Junior Kapinga dont Imagination était le prix du jury de la 5e édition du Festival international de cinéma de Kinshasa. Par ailleurs, cette réalisation a été sélectionnée au cinéma du numérique à Cotonou (Bénin). Bimpa Production martèle avec assurance : « De l'idée au film », ce n'est pas un slogan. La formation est rigoureuse. Résultat des courses, des trophées sont gagnés ».

Nioni Masela

« La formation est ouverte à tout le monde pas seulement aux ressortissants de la RDC. La première condition posée au candidat est qu'il soit établi à Kinshasa et parle français car c'est la langue d'usage à l'atelier »

NOUVEAU SINGLE ATCHA

Barbara Kanam chante-t-elle sa peine de cœur ?

Le titre du prochain single de la Diva africaine traduit du swahili en français donne « Arrête! Cesse! Finis! Laisse ! ou Lâche ! ». Mais, dans ce cas précis, il semble qu'elle veut s'imposer un lâcher prise comme le laisse entendre son commentaire-annonce de cette chanson à venir posté sur Facebook.

La robe rouge sang qu'arbore Barbara Kanam serait un indice assez révélateur sur Atcha. L'expression du visage aussi d'ailleurs... D'aucuns prétendent qu'on sait y voir une teinte de mélancolie de qui a choisi d'achever son commentaire à propos, posté le 3 octobre, sur une sorte d'aveu : « *Je suis une éternelle amoureuse* ». Ce n'est pas nouveau, elle l'a clamé haut et fort dans des titres comme Djarabi ou Jardin d'amour mais elle y revient de manière différente cette fois et, qui plus est, s'explique.

Pour plusieurs, l'entame du post annonçant la sortie, ce mois d'octobre, d'Atcha, passe pour une confidence qu'elle chuchote à l'oreille de ses fans. Notre Diva africaine accompagne d'un cœur brisé : « *Comment peut-on se détacher d'une personne qui vous a fait souffrir ?* ». Or, l'on sait de tous les temps que le cœur brisé a souvent été une source d'inspiration pour les artistes. Plusieurs, comme elle, se sont servis du micro pour chanter leur peine. D'autres se sont saisis de leur plume pour écrire leur souffrance parfois en vers, des fois non. Juste écrire et c'était suffisant... Ces âmes sensibles que sont les artistes ont su, durant des siècles, et savent encore s'y faire aujourd'hui pour sortir de leur douleur des œuvres d'art et pour les plus habiles, des chefs-d'œuvre !

Lâcher prise, le mieux à faire



Mais à qui donc pense-t-elle quand elle pense qu'il faille : « Lui dire enfin qu'avec le recul tu as décidé de partir ? » Déconcertant comme il sait l'être « *l'amour a des facettes qui nous surprennent agréablement ou amèrement...* », nous rappelle

Barbara. Face à cela, l'interprète de Djarabi ne trouve d'autre solution que de lâcher prise : « *Alors quand tu sens que tu as beau le retenir et qu'il ne veut pas comprendre alors avance ne te retourne pas...* ». Elle rejoint ici la

rapie comportementale en ligne qui le définit comme « *prendre de la distance avec ce qui nous fait mal, nous tourmente, nous empêche d'avancer* ». Pour la Diva, cela aurait pour effet d'éveiller la conscience de l'inconscient : « *C'est à ce moment-là qu'il*

comprendra que tu étais la perle rare qu'il cherchait... ». Si elle a pris la peine de nous le conter dans sa chanson. « *Atcha, mon prochain titre explique tout ça...* », nous apprend-elle. Mais en plus de nous faire « cette confiance », nous dira-t-elle qui a eu l'indélicatesse de lui briser le cœur ?

Peut-être faudrait-il être de la partie lors du concert « VIP classe » de Barbara ce 9 octobre au Village chez Ntemba pour entrer dans la confiance ? Ce show qu'elle va donner à un public select et qu'elle leur présente pour un « *rendez-vous des Cadres avec votre Diva de Cœur* » promet. Plusieurs pensent qu'il y a peu de chances vu qu'elle annonce la couleur : « *On va faire la fête comme jamais auparavant...* ». Si elle le tient pour « *un concept inédit pour vous détresser après une semaine chargée de travail...* », la belle n'aurait-elle pas là trouvé le moyen d'oublier sa peine, le temps d'un soir en belle et bonne compagnie. Ne disait-elle pas déjà en septembre dernier : « *Une femme forte, c'est aussi celle qui sait maîtriser son aspect extérieur face à sa souffrance intérieure* ». Il semble que notre diva a déjà depuis un moment commencé à semer de sérieux indices sur sa vie amoureuse. Ne dit-on pas que c'est de l'abondance du cœur dont parle la bouche ?

Nioni Masela

ESSAI

Bob Bobutaka écrit sur l'archivistique et l'archivologie

«*Recherche en archivistique. Essai de Bibliographie et d'Archivologie* », c'est le titre du récent ouvrage du prolifique chercheur et écrivain, le Pr Bob Bobutaka Bateko, publié aux Editions universitaires européennes. C'est une fois de plus l'aboutissement d'une recherche scientifique soutenue de la part de cet érudit qui a déjà à son actif plusieurs ouvrages.

Dans le résumé à l'endos du livre dédié aux étudiants de l'Institut supérieur de statistique de Kinshasa (ISS/KIN) et de l'Université de Kinshasa (Unikin), Bob Bobutaka écrit : « *Les champs de recherche en archivistique réalisés par Carol Couture constituent une élévation de la pensée philosophique dans le domaine des archives. Ces schèmes ont comme soubassement méthodologique la bibliographie qui favorise l'analyse des travaux sur les archives pour aboutir aux explications archivistiques* ». Et il ajoute : « *Ce faisant, cette publication démontre que si l'archivistique a comme repères d'heuristique principalement les réflexions pour participer à la construction et à la mise en place des stratégies sociétales de la gestion de la mémoire institutionnelle et collective, l'archivologie comme l'une des sciences de*

la mémoire, quant à elle, s'intéresse aux paradigmes de la discipline des archives pour sa compréhension et son explication philosophique ».

Dans l'avant-propos, l'auteur dit que le phénomène des archives, présent dès la plus haute antiquité et qui pourrait même constituer la fait social par excellence du fait de se retrouver à la base de toutes les sociétés historiques, est d'emblée articulé à l'existence d'un système de commandement, incarné dans des autorités haut placées. Et, soutient-il, pas d'archives sans hiérarchie. « *Exploiter la dimension philosophique pour justifier les domaines des archives est une problématique abordant notamment la scientificité de ces disciplines qui ont comme l'objet d'étude les archives* », fait-il observer après avoir distingué l'approche différentielle entre la praxis des archives et la philosophie des

archives qu'abordent difficilement les professionnels des archives.

Pour lui, les sciences des archives ne sauraient s'écarter ou s'éloigner des contraintes épistémologiques, de peur qu'elles ne soient une discipline scientifique alors que les professionnels ou les techniciens des archives tentent d'être convertis en scientifiques des archives sans pourtant qu'ils aient fait montre d'une appropriation sérieuse de l'épistémologie. Et parlant de l'interaction entre l'archivistique et l'archivologie, Bob Bobutaka postule : « *L'archivistique est un amant de considérations pratiques, c'est ainsi que l'archivologie est venue enrichir les pratiques archivistiques en créant un autre cadre de réflexion fondé sur la connaissance et la maîtrise des théories, des méthodes, etc. pour l'orthodoxie des schèmes philosophiques sur les ar-*

chives, comme objet épistémologique ».

Les objets abordés dans le livre Ce livre de 461 pages, doit-on indiquer, comporte 13 chapitres, parmi lesquels on retrouve des thèmes sérieux comme « L'archivistique : discipline pragmatique des archives » (chapitre 4), « L'archivologie et l'épistémologie de la discipline des archives » (chapitre 5), « *La bibliographie : la pragmatique et le schème sur la connaissance* » (chapitre 6). Le chapitre 8 par exemple s'intéresse à « *La quintessence explicative des champs de recherche en archivistique de Carol Couture* ». Au chapitre 9, Bob Bobutaka prend Carol Couture, Eric Ketelaar et Robert Estivals comme des modèles de construction du savoir scientifique en Sciences de l'Information et de la Communication (Infocom). « *La mémoire : science de la mémoire* », c'est l'intitulé du chapitre

11, avant de faire un focus sur l'audiovisuel et le numérique au chapitre 12. « *La République démocratique du Congo et Royaume de Belgique : une communication politique basée sur les archives coloniales* », c'est l'objet du dernier chapitre de cet essai scientifique original.

Professeur en archivistique à l'Institut supérieur de statistique de Kinshasa et à l'Université de Kinshasa qui n'est plus à présenter, Bob Bobutaka cherche la consolidation épistémologique différentielle entre l'archivistique, discipline de la profession des archives, et l'archivologie, discipline scientifique des archives. Auteur des plusieurs ouvrages dans plusieurs disciplines des archives, ce scientifique éclectique est aussi docteur en sciences de l'information et de la communication.

Martin Enyimo



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**



SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

INSERTION PROFESSIONNELLE

1000 jeunes bénéficieront d'une formation en énergie solaire photovoltaïque

Organisé par la société Mac-service BDS, le lancement officiel de la formation a eu lieu, le 6 octobre, dans un hôtel de la place en présence du secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire, Jean-Claude Etoumbakoundou et des administrateurs maires des arrondissements de la ville.

Mille jeunes desoeuvrés, venus des six arrondissements de Pointe-Noire, seront formés gratuitement pendant trois semaines par Mac-service BDS en énergie solaire, notamment dans le domaine de l'installation et la maintenance des panneaux solaires photovoltaïques. L'initiative de l'organisateur Moïse Devallon N'Dénde a été très encouragée par les autorités de la ville qui ont répondu majoritairement à son invitation. « Nous venons par ce projet apporter notre modeste pierre à l'édifice. Nous osons croire que le temps est venu pour que ce programme intègre efficacement avec onction les cimes des attentes du boulevard énergétique au Congo, une ambition du président de la République inscrite dans le programme du gouvernement », a-t-il signifié.

En effet, pour plus de fiabilité à la formation, les diplômés issus de cette formation seront délivrés par le ministère de l'Enseignement technique, professionnelle, de la Formation qualifiante et de l'Emploi conformément à l'accord de partenariat signé récemment entre la société Mac Services BDS et la direction départementale de la for-

mation qualifiante de Pointe-Noire. « Ce partenariat est basée sur la sincérité de cette formation. Et la direction de la formation qualifiante a la responsabilité de signer les certificats qui permettront aux jeunes détenteurs desdits diplômes la possibilité de travailler même hors du pays », a dit l'organisateur.

Au regard de l'intérêt socioéconomique indéniable que porte ce projet, Moïse Devallon N'Dénde a sollicité l'appui de toutes les sensibilités acquises à la cause de l'employabilité de la jeunesse de ce département en proie à l'oisiveté et ou désœuvrement à se joindre à eux. « Tous les partenaires sont invités à apporter leur soutien à ce projet », a-t-il lancé. Soulignons qu'à Pointe-Noire, cette formation est destinée à tous les jeunes filles et garçons qui savent lire et écrire. C'est une opportunité qui est donnée aux jeunes désœuvrés qui ont la volonté d'apprendre un métier qualifiant. Et les inscriptions sont encore ouvertes à tous. Moïse Devallon N'Dénde a souligné les difficultés matérielles et financières. « Malgré le contexte difficile, la société MAC Services BDS est



fière de se trouver aujourd'hui dans le département de Pointe-Noire, qui vient de prendre le relai de Brazzaville pour cette série de formations gratuites destinées à se poursuivre dans tous les douze départements du Congo », a-t-il martelé. L'orateur a ajouté que cette for-

Moïse Devallon N'Dénde. Adiac formation offre une alternance fiable et complémentaire pour pallier le phénomène récurrent du manque d'éclairage public dans certaines zones stratégiques ou névralgiques de la ville, faute d'énergie électrique suffisante. « Nous disposerons désormais, à travers ces jeunes, d'une main d'œuvre

qualifiée locale, nantie d'un patriotisme et d'une expertise sûre apte à vous accompagner; à recourir à l'énergie solaire. Mac Service BDS s'engage à maintenir actifs les trois cents meilleurs jeunes apprenants qui sortiront de cette formation, autour d'un groupement d'intérêt économique associatif dans la ville de Pointe-Noire pour cette fin », a-t-il assuré.

Ouvrant les travaux, le secrétaire général de la préfecture de Pointe-Noire, Jean-Claude Etoumbakoundou a, au nom du préfet, remercié le gouvernement, la société Mac Service BDS et les différents partenaires au développement pour leur appui multiforme avant d'inviter les apprenants au respect des mesures barrières édictées par le gouvernement. « Mon souhait est de voir que l'objectif général élaboré à cet effet apporte à tous les participants la possibilité d'avoir une meilleure compréhension et de s'approprier des défis actuels du pays afin d'accompagner efficacement les ambitions légitimes du président de la République », a déclaré le secrétaire général.

Charlem Léa Itoua

3^e ÉDITION DU FESTIVAL DE LA MER

Renatura Congo invite à mieux faire connaître le rôle vital des océans

Renatura Congo, la Bouée Couronne, l'Association des patrons pêcheurs artisans (Appac) et l'Association pour l'autopromotion des initiatives communautaires de pêche (AICP) ont organisé en partenariat la 3^e édition du festival de la mer. Dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville le 5 octobre, Nathalie Mianseko, directrice de Renatura Congo, est revenue sur le rôle des océans ainsi que les temps forts de cette édition qui a eu lieu au Centre d'appui à la pêche artisanale de Pointe-Noire (Capap) situé à Songolo.

L'évènement entre dans le cadre de la journée mondiale de la mer qui a été célébrée le 29 septembre sur le thème « Des transports maritimes durables au service d'une planète durable ». Le festival de la mer est destiné à mettre en valeur la pêche artisanale, qui, au-delà d'être un véritable savoir-faire, représente une pêche raisonnée à l'écoute de son environnement. C'est aussi une occasion de célébrer la mer qui apporte d'innombrables services et bénéfices à l'Homme depuis toujours.

Nathalie Mianseko a expliqué que grâce à la richesse de leur vie marine, les océans produisent l'essentiel de l'oxygène présent dans l'atmosphère et stockent une quantité considérable de carbone. Ils jouent également un rôle primordial dans la régulation du climat, en favorisant les transports de chaleur et d'air mais aussi en étant à l'origine des précipitations. En parallèle, ce grand espace est un milieu propice pour de nombreuses activités économiques, le secteur de la pêche en premier lieu. Les communautés côtières en tirent la majorité de leurs moyens de subsistance.

Et pour la directrice de Renatura Congo, à l'heure des grands changements que connaît notre planète, il est important de

mieux faire connaître ce rôle vital des océans pour l'équilibre de notre planète, mais aussi de promouvoir la gestion durable des ressources halieutiques afin que ce patrimoine naturel bénéficie également aux générations futures. C'est dans cet objectif que Renatura Congo, la Bouée Couronne, l'Appac et l'AICP, quatre ONG ayant pour objet social la conservation de la nature et/ou la promotion de la pêche artisanale, organisent depuis 3 ans le festival de la mer.

Cette année, au vu du contexte sanitaire particulier, le format de l'évènement a dû être adapté. Si les premières éditions étaient ouvertes au grand public, la 3^e s'est voulue plus intimiste afin de pouvoir respecter les mesures sanitaires actuellement en vigueur. Placée sous la houlette de la direction interdépartementale de la Pêche et de l'Aquaculture de Pointe-Noire et du Kouilou, à travers son représentant, Lambert Mokelo, gestionnaire du Capap situé à Songolo (arrondissement Mongo Mpoukou), ce festival, évènement festif et participatif, a été une occasion de renforcer les liens avec les utilisateurs traditionnels de la mer, en invitant un représentant de chaque village de pêche de la côte, entre Tchiamba-Nzassi (département



de Pointe-Noire) et Longo-Bondi (département du Kouilou).

Une opération de ramassage de déchets a été organisée à Songolo

Une visite guidée du Capap en vue de faire découvrir son rôle et son fonctionnement a été proposée aux participants. Une ballade sur la plage a ensuite permis d'admirer l'impressionnant parc de pirogues basées à Songolo, mais aussi de sensibiliser à la gestion des déchets ménagers et finalement de réaliser une opération de ramassage des débris sur cette plage. Répartis en dix équipes, les participants munis de gants et de sacs ont récupéré les déchets plastiques du poste de police jusqu'au Ca-

pac où lesdits déchets ont été déversés dans les bacs à ordures disposés sur ce site. Un exemple à suivre par les acteurs de la pêche ainsi que la population car ces débris nuisent à leur environnement, à la vie marine, les poissons et les crustacés que l'Homme consomme.

Le festival s'est poursuivi dans les locaux de Renatura Congo. Un jeu de question/réponse par équipe, intitulé « Questions pour un pêcheur », a été proposé aux représentants des communautés de pêche. Dix-sept questions pour tester leur savoir et savoir-faire sur la pêche artisanale et les lois qui la régissent. Chaque groupe est ainsi réparti avec des lots, allant de l'imperméable (outil indispensable à

l'exercice de la pêche en cette période de retour des pluies), en passant par des balises lumineuses de sécurité pour la signalisation en mer, des frontales, des couteaux ou un exemplaire de la loi sur la pêche maritime. La journée s'est clôturée par le visionnage d'un documentaire sur la pêche artisanale au requin, produit par l'ONG Traffic. Il a donné lieu à des échanges riches sur la situation de la pêche au Congo. Unaniment, tous les acteurs ont convenu de l'importance de mieux gérer les stocks halieutiques. La 3^e édition du festival de la mer a été rendue possible grâce au soutien de l'Union européenne et de la société PetroDive.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

BRAZZAVILLE

Capitale de la France Libre « Pour se souvenir tous ensemble »

C'était il y a 80 ans. De Gaulle venait à la rencontre du gouverneur général de l'AEF à Brazzaville, une ville dans laquelle la France s'était installée en 1880. Depuis, presque plus personne ne se rappelle. Le souvenir semble s'être effacé. La mémoire de l'événement s'est estompée.

Dans quelques semaines, les choses vont changer. En octobre 2020, des anciennes colonies africaines et leur ancienne métropole vont enfin se retrouver en terre congolaise pour « se souvenir tous ensemble ».

Juin 1940 : moins d'un an après l'éclatement de la conflagration qui embrasera le monde pendant six ans, tout s'accélère. Le 16, la France est envahie par l'Allemagne. Le 17, le maréchal Pétain devenu président du Conseil, demande aux Français avec « le cœur serré » de cesser le combat. Le 22, il signe l'armistice et s'installe à Vichy. Le 18, le général de Gaulle qui a quitté la France pour Londres lance à la BBC son Appel pour que la guerre continue. Il recrute une petite armée composée de volontaires français (les Forces françaises libres) qui vont se battre aux côtés des Anglais.

Le général de Gaulle est vite reconnu comme chef des Français Libres. Son action manque cependant d'assise territoriale. Elle ne peut donc pas s'exercer avec efficacité ; elle ne peut tout simplement pas s'exercer. La question n'allait pas se poser indéfini-

ment. De Gaulle en invitant les Français à poursuivre la guerre avait anticipé : « La France n'est pas seule. Elle n'est pas seule. Elle a un vaste empire derrière elle ». C'est donc vers celui-ci qu'il se tourne. L'Afrique équatoriale française est une fédération de quatre colonies françaises d'Afrique centrale (Gabon, Oubangui-Chari, Tchad et Moyen-Congo) entre 1910 et 1958. Sa capitale est Brazzaville. Félix Eboué, son gouverneur général, a favorablement répondu à l'appel de Londres. Il a rallié le général de Gaulle.

De Gaulle arrive à Brazzaville

Octobre 1940 : la situation qui empire de jour en jour couvre la France de déshonneur et de honte. Le 22, Hitler et Pétain s'entretiennent à Montoire. La rencontre engage le pays dans une collaboration d'État avec l'Allemagne. Occupée, la France traverse la plus terrible crise de son histoire. Ses frontières, son empire, son indépendance et son âme sont menacés de collapse. Il n'existe plus de gouvernement proprement français. Dans son état de ser-



Charles de Gaulle à Brazzaville en 1940/DR

tivité, le gouvernement de Vichy soumis à l'envahisseur n'est qu'un instrument utilisé par les nazis contre l'honneur et l'intérêt du pays. Le drapeau tricolore ne flottera plus. La Marseillaise ne résonnera plus. Il faut donc qu'un pouvoir nouveau assure la charge de diriger l'effort français dans la guerre. Le 24, deux jours après la « poignée de main de la honte », le général de Gaulle arrive à Brazzaville. La capitale du Moyen-Congo et de l'Afrique équatoriale devient aussi la capitale de la France Libre qui venait de se donner une assise territoriale. Le 27, le Manifeste de Brazzaville est lancé. De Gaulle annonce dans son discours la création d'un Conseil de défense de l'Empire qui est en fait le gouvernement de la France Libre. Par son nouveau statut, Brazzaville avait vocation à recevoir les visites du Général. En 1941, une maison est construite pour l'accueillir. Le gouvernement général la lui donnera comme propriété légale à titre privé. C'est la « Case De Gaulle » depuis laquelle le général de Gaulle prend plusieurs décisions politiques et militaires majeures comme l'affirme l'historien canadien Eric Jennings quand il écrit : « De 1940 à 1943, Brazzaville est le lieu où le général de Gaulle, pour la première fois, s'est comporté en homme d'État, où il a créé l'Ordre de la Libération, là où s'est dénoué le destin de la France ».

Brazzaville, capitale oubliée de la France Libre

Tout cela reste cependant curieusement méconnu. Dans

les ouvrages scolaires et dans les discours officiels, Brazzaville, capitale de la France Libre, brille par son absence. La ville s'est éclipsée devant Londres et la Résistance intérieure. Le général de Gaulle lui-même y aura largement contribué. En 1960, le Congo accède à son indépendance. Le Général, qui entretemps a oublié de décorer sa capitale de la médaille de l'Ordre de la libération, rétrocède la Case De Gaulle à l'État français. Elle devient la Résidence de ses ambassadeurs. Pourquoi ne pas l'avoir laissée à la France Libre ? Le premier et plus haut lieu de la mémoire de la résistance extérieure venait d'être expulsée de l'histoire. Pour De Gaulle, la France Libre était morte. L'initiative du président Denis Sassou N'Guesso de célébrer en cette année 2020 « Brazzaville, capitale de la France Libre » mérite bien d'être saluée. Elle ne doit souffrir d'aucune contestation. En déterrant un souvenir bien enfoui, le chef de l'État congolais installe l'Afrique au cœur du dispositif qui a conduit à la victoire des Alliés et à la Libération de Paris. La célébration de Brazzaville, capitale de la France Libre, remet tout simplement l'histoire à l'endroit. Elle ressuscite à bon escient une mémoire vieille de 80 ans.

Se souvenir du Manifeste de Brazzaville

A un moment où pour la première fois, 130 ans après la naissance du général de Gaulle, 50 ans après sa mort et 80 ans après l'Appel du 18 Juin célébré tous les ans, une ville, Brazzaville, un

pays, le Congo, et un continent, l'Afrique se lèvent pour dire à la face de tous le rôle plus qu'important qui fut le leur dans la construction de notre monde, l'historien ne peut qu'adhérer et l'enseignant d'histoire et géographie dans les collèges et lycées de France et de Navarre, plus encore.

Cependant, pour revêtir tout son sens, la célébration de la capitale de la France Libre ne doit pas se limiter à la fête d'un jour. C'est le point de départ de la reconnaissance d'un moment majeur de notre histoire commune. Son souvenir doit s'inscrire dans la durée pour être approprié par tous ceux qui l'ont en partage. Inscrire cette mémoire dans le temps et dans l'espace pour mieux la partager est possible. A condition que sans attendre, les enseignants d'histoire et géographie des collèges et lycées de la place et leurs élèves des classes concernées soient investis dans les processus de l'élaboration des instruments de sa diffusion et de son partage. Dès lors, il leur revient de découvrir et de faire connaître, dans cette phase préparatoire des festivités, le Manifeste de Brazzaville partout où cela sera nécessaire et le jour de l'ouverture officielle, de le déclamer à voix haute et intelligible devant le public rassemblé.

Alors, partout où nous sommes, commémorons dans l'allégresse Brazzaville, capitale de la France Libre. Partageons sans retenue cette mémoire avec les autres. Et, que la fête soit belle.

Hopiel Ebiatsa,
historien et écrivain

